

19-04-29

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 29 avril 2019, à 19 h 36, à la salle des commissaires du centre administratif, 435, avenue Rouleau, à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Marie-Claude Hamel  
 Lise Lévesque  
 Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA  
 Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire

MM. Raynald Caissy  
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire  
 Alain Rioux  
 Mario Ross  
 André Trahan

M. Daniel Arseneault était présent par le biais du téléphone conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares (C. C. r 27-2006)*.

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M<sup>mes</sup> Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles  
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières  
 Véronique Marquis, conseillère en gestion de personnel (de 19 h 03 à 20 h 01)  
 Myriam Boucher, directrice adjointe de l'école Saint-Jean (de 19 h 03 à 20 h 01)  
 Angèle Gaudreault, directrice de l'école des Sources  
 Marie-France Hins, directrice de l'école des Beaux-Séjours

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines  
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint  
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives  
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles  
 Jean-François Brisson, directeur adjoint du Service des ressources matérielles

Absences motivées :

M<sup>me</sup> Mylène Thibault  
M. Michel Pineault

#### **19-04-29-234 MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### **19-04-29-235 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question n'est soumise.

#### **19-04-29-236 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires, soit :

- Consultation sur la *Politique d'admissibilité au transport scolaire* présentée par M. Carl Ruest;
- Discussion sur la gouvernance scolaire;
- Formation sur l'anxiété, en formule webinaire. La formation a dû être annulée faute de participants.

#### **19-04-29-237 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Période réservée aux commissaires parents;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
  - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 mars 2019 :
    - Approbation
    - Suivis;
  - 6.2 Cas de personnel (Huis clos);
  - 6.3 Période de mise à l'essai – Cadre (Huis clos);
  - 6.4 Comblement de postes (Huis clos);

- 6.5 Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* – Période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 28 février 2019;
  - 6.6 Engagement - Personnel de soutien régulier secteur de l'adaptation scolaire;
  - 6.7 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 (Secteur administratif, surveillants d'élèves et techniciens en loisir) – Modification;
  - 6.8 Non-renouvellement – Personnel enseignant; **Ajournement du 13 mai 2019;**
  - 6.9 Révision budgétaire 2018-2019 – Avril 2019 – Acceptation;
  - 6.10 Répartition des services éducatifs entre les centres - Année scolaire 2019-2020 – Pour consultation;
  - 6.11 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 Amendé – Pour consultation;
  - 6.12 Contrat d'accès au réseau téléphonique public avec la firme TELUS – Renouvellement;
  - 6.13 Modification de l'acte de cession d'une partie du terrain de l'école du Mistral à la Ville de Mont-Joli – Autorisation;
  - 6.14 Révision de la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire – Pour adoption;
  - 6.15 Tarif du transport du midi pour l'année scolaire 2019-2020;
  - 6.16 Choix des membres du jury pour le concours d'architecture dans le projet du Lab-école;
  - 6.17 Choix des membres du comité technique pour le concours d'architecture dans le projet du Lab-école;
  - 6.18 Réfection de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert – Octroi de contrat;
  - 6.19 Services d'entretien ménager – Octroi de contrats; **Ajournement du 13 mai 2019;**
  - 6.20 Ville de Rimouski : Appui aux Jeux du Québec – Été 2022;
  - 6.21 Comblement de postes de direction adjointe d'école et du Service des ressources éducatives – Ouverture de postes et formation du comité de sélection;
7. Information
- 7.1 Rapport de la directrice générale;
  - 7.2 Rapport du président;

8. Questions nouvelles;
9. Seconde période de questions réservée au public;
10. Ajournement de la séance.

## DÉCISION

### **19-04-29-238 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 MARS 2019 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2019 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### **19-04-29-239 HUIS CLOS**

À 19 h 42, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de continuer la séance à huis clos.

### **19-04-29-240 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 09, il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de siéger en séance publique.

### **19-04-29-241 CAS DE PERSONNEL**

ATTENDU les divers éléments mentionnés à titre indicatif dans l'avis de convocation du 10 avril 2019 transmis à la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le 19-04-29-241;

ATTENDU la réprimande du 20 décembre 2018;

ATTENDU les discussions intervenues lors des rencontres du 18 décembre 2018 et du 13 mars 2019;

ATTENDU la lettre de suspension remise en mains propres à la personne le 12 avril 2019 et transmise le 15 avril 2019 sous pli recommandé;

ATTENDU les éléments présentés par les gestionnaires du Service des ressources humaines et de l'établissement;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 12 avril 2019;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de maintenir la suspension sans traitement de la personne dont le numéro de dossier à la Commission

scolaire des Phares est le 19-04-29-241 le 18 avril 2019, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant;

De mandater M. Rock Bouffard d'aviser par écrit la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le 19-04-29-241 et le syndicat de la décision de maintenir la suspension sans traitement imposée le 18 avril 2019.

**19-04-29-242 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M. Claude-André Charest dans le poste de directeur des centres de formation professionnelle qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**19-04-29-243 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – NOMINATION**

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer M<sup>me</sup> Pascale Fortin au poste de directrice adjointe des centres de formation générale des adultes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**19-04-29-244 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI ET DE LA COLOMBE – NOMINATION**

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la titulaire du poste a été nommée à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer M<sup>me</sup> Marie-Anne Baronet au poste de directrice adjointe des écoles des Merisiers, Boijoli et de la Colombe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**19-04-29-245      RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2018 AU 28 FÉVRIER 2019**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 28 février 2019, tel que présenté au document A113-1 (11/18-02/19).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-04-29-246      ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2018-2019;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Sylvie Desrosiers, technicienne en éducation spécialisée, affectée à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, à raison de 20 heures par semaine à compter du 5 avril 2019;
- Jean-Nicolas Morin, technicien en éducation spécialisée, affecté à l'école des Merisiers, à raison de 20 heures par semaine à compter du 5 avril 2019;
- Stéphanie Sirois, technicienne en éducation spécialisée, affectée à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth, à raison de 20 heures par semaine à compter du 5 avril 2019;
- Véronique Valcourt, technicienne en éducation spécialisée, affectée à l'école des Sources, à raison de 20 heures par semaine à compter du 12 avril 2019.

**19-04-29-247 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2018-2019 (SECTEUR ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET TECHNICIENS EN LOISIR) – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions 18-05-28-309, 18-06-18-349, 18-09-24-33, 18-11-26-98 et 19-03-11-178;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Créer un poste d'agent de bureau classe principal au Service des ressources humaines, effectif le 29 avril 2019;
- Créer un poste d'agent de bureau classe 1 au Service des ressources humaines, effectif le 29 avril 2019;

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-04-29-248 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018-2019 – AVRIL 2019 – ACCEPTATION**

ATTENDU la mise à jour du budget 2018-2019 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2017-2018 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018;

ATTENDU la présentation de la révision budgétaire 2018-2019 au comité plénier le 29 avril 2019;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Rioux et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2018-2019, à titre de rapport d'étape, codifié sous le numéro F106-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-04-29-249 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES - ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que le Commission scolaire des Phares doit consulter le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'amorcer la consultation relativement au document *Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2019-2020*, codifié sous le numéro E002-1.

**19-04-29-250 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2019-2020, 2020-2021 ET 2021-2022 AMENDÉ – POUR CONSULTATION**

ATTENDU la résolution 18-11-26-107;

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

ATTENDU les modifications proposées à la répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2019-2020, afin de mettre à la disposition du Centre de formation Rimouski-Neigette un local de l'école Paul-Hubert pour y dispenser de la formation générale des adultes;

ATTENDU les modifications proposées à la répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2019-2020, afin de mettre à la disposition du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis un local de l'école du Mistral pour y dispenser de la formation générale des adultes;

ATTENDU la volonté de confier la responsabilité du secteur primaire du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent à la direction de l'école de l'Aquarelle;

ATTENDU la demande du conseil d'établissement de l'école du Havre-Saint-Rosaire de demander une modification au nom de l'établissement en celui de Mont-Saint-Louis-Saint-Rosaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu d'adopter, pour fins de consultation, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire des Phares 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022* amendé.

**M<sup>me</sup> Nathalie Rioux dénonce son intérêt au conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.**

**19-04-29-251 CONTRAT D'ACCÈS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE PUBLIC AVEC LA FIRME TELUS – RENOUELEMENT**

ATTENDU que la Commission scolaire utilise son propre système de téléphonie IP;

ATTENDU que ce système doit être raccordé au réseau public pour tous ses appels hors réseau par l'entremise de deux PRI, incluant 23 canaux chacun;



ATTENDU l'article 9.2.1 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services* qui permet de conclure un contrat de gré à gré pour des raisons de compatibilité et d'efficacité technique;

ATTENDU la négociation tenue avec TELUS;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu d'octroyer le contrat des accès au réseau téléphonique public pour les 36 prochains mois, soit du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2022, à la firme TELUS pour la somme de 360 \$/mois par PRI ou 25 920 \$ pour trois ans avant taxes.

**19-04-29-252      MODIFICATION DE L'ACTE DE CESSION D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DU MISTRAL À LA VILLE DE MONT-JOLI – AUTORISATION**

ATTENDU la résolution 19-01-14-158 par laquelle la Commission scolaire des Phares autorisait la cession du lot numéro 6 218 992 du Cadastre du Québec à la Ville de Mont-Joli pour permettre la construction d'un nouvel aréna;

ATTENDU qu'à la demande de la firme comptable de la Ville de Mont-Joli, une modification doit être apportée à l'acte de cession préparé par M<sup>e</sup> Nadia Heppell, notaire, afin de répondre adéquatement aux règles fiscales en vigueur impliquées dans cette transaction;

ATTENDU que cette modification ne modifie en rien l'esprit de la cession et ne contrevient pas au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

ATTENDU le projet de modification de l'acte de cession préparé par la notaire précédemment nommée et présenté par la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu d'autoriser la signature de la modification apportée à l'acte de cession du lot numéro 6 218 992 du Cadastre du Québec à la Ville de Mont-Joli, tel que préparé par M<sup>e</sup> Nadia Heppell, notaire.

**19-04-29-253      RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR ADOPTION**

ATTENDU la *Politique d'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la nécessité d'y apporter des modifications pour assouplir certaines règles et pour en faciliter l'application;

ATTENDU l'avis reçu du comité consultatif du transport scolaire;

ATTENDU le retour de la consultation effectuée auprès du comité de parents :

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adopter, le document *Politique d'admissibilité au transport scolaire* révisée, tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles et codifié sous le numéro A133-13.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

#### **19-04-29-254 TARIF DU TRANSPORT DU MIDI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

ATTENDU la *Politique d'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'engagement pris par la commission scolaire à l'effet d'équilibrer le budget du transport du midi en fixant un tarif d'utilisation en adéquation avec les coûts d'opération;

ATTENDU les résultats financiers de la présente année présentés par la direction du Service des ressources matérielles;

ATTENDU que ces résultats démontrent le maintien de l'équilibre budgétaire recherché;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu de maintenir à 270 \$ par élève le coût annuel du transport du midi pour l'année scolaire 2019-2020.

#### **19-04-29-255 CHOIX DES MEMBRES DU JURY POUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE DANS LE PROJET DU LAB-ÉCOLE**

ATTENDU le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski autorisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du PQI 2018-2028;

ATTENDU que ce projet se réalise dans le cadre du projet pilote du Lab-École;

ATTENDU que dans le cadre du Lab-École, le choix de l'équipe de professionnels du bâtiment chargée de la confection des plans et devis sera déterminée à la suite d'un concours d'architecture approuvé par l'Ordre des Architectes du Québec;

ATTENDU que les règlements de ce concours ont été approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor;

ATTENDU que les règlements de ce concours prévoient que le choix de l'équipe gagnante du concours sera déterminé par un jury composé de sept personnes;

ATTENDU la nécessité de nommer les membres de ce jury :

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du jury, chargé du choix de l'équipe gagnante du concours d'architecture qui sera lancé dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski :

- M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagné, directrice de l'école;
- M<sup>me</sup> Isabelle Lévesque, enseignante;
- M. Pierre Thibault, architecte;
- M. Michel L. Saint-Pierre, architecte;

- M. Jacques White, architecte;
- Un architecte supplémentaire à être nommé par le Lab-École;
- Un représentant de la Ville de Rimouski à être nommé par la Ville.

**19-04-29-256 CHOIX DES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE POUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE DANS LE PROJET DU LAB-ÉCOLE**

ATTENDU le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski autorisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du PQI 2018-2028;

ATTENDU que ce projet se réalise dans le cadre du projet pilote du Lab-école;

ATTENDU que dans le cadre du Lab-école, le choix de l'équipe de professionnels du bâtiment chargée de la confection des plans et devis sera déterminée à la suite d'un concours d'architecture approuvé par l'Ordre des Architectes du Québec;

ATTENDU que les règlements de ce concours ont été approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor;

ATTENDU que les règlements de ce concours prévoient que le choix de l'équipe gagnante du concours sera déterminé par un jury qui sera lui-même conseillé par un comité chargé d'analyser les détails techniques des quatre propositions qui seront retenues après la première phase du concours;

ATTENDU la nécessité de nommer les membres de ce comité technique:

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité technique, chargé de conseiller le jury sur les aspects techniques des quatre propositions qui seront retenues après la première phase du concours d'architecture qui sera lancé dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski :

- M<sup>me</sup> Élixa Verreault, Lab-école;
- M<sup>me</sup> Jacinthe Saint-Laurent, responsable de service de garde;
- M. Jean-François Archambault, Lab-école;
- M. Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives;
- M. Jean-François Litalien, enseignant en éducation physique;
- M. Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles;
- M. Jean-François Brisson directeur adjoint du Service des ressources matérielles;
- M. Daniel Smith, gestionnaire administratif au Service des ressources matérielles;
- Un spécialiste en contrôle des coûts à être nommé par le Lab-école.

**19-04-29-257 RÉFECTION DE LA PISCINE PIERRE-HARVEY DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Proulx et Savard architectes;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Rioux et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert à la firme 9275-0181 Québec inc. (Construction Technipro BSL) plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 1 909 500,00 \$ taxes en sus.

**19-04-29-258 VILLE DE RIMOUSKI – APPUI AUX JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022**

ATTENDU la volonté de la Ville de Rimouski d'obtenir la Finale des Jeux du Québec – Été 2022, en concertation avec des partenaires du milieu;

ATTENDU la mission et les objectifs que poursuit le comité de candidature de Rimouski;

ATTENDU la capacité du milieu rimouskois et de son comité organisateur de présenter cet événement;

ATTENDU l'impact positif qu'aura cet événement au plan sportif, culturel, économique et touristique;

ATTENDU l'occasion unique que représente cet événement pour mobiliser la population, les intervenants de tous les milieux dans le développement de nouvelles alliances de partenariat;

ATTENDU l'impact positif sur l'engagement volontaire du milieu et l'identification de nouvelles ressources bénévoles;

ATTENDU les effets positifs sur le développement de la pratique sportive local et régionale;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu que la Commission scolaire des Phares appuie la candidature de la Ville de Rimouski, rende disponibles, d'une façon gratuite, ses équipements et installations nécessaires, fournisse sa collaboration et son assistance à l'organisation de l'événement et s'implique au sein du comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec – Été 2022.

**19-04-29-259 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE ET DU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES – OUVERTURE DE POSTES ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU que des postes de direction adjointe d'école et du Service des ressources éducatives sont devenus vacants, à la suite des nominations des titulaires à d'autres postes, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Rioux et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de direction adjointe demeurés vacants.

Il est également résolu de former le comité de sélection pour le comblement de ces postes qui serait composé de :

- Deux commissaires désignés par le conseil;
- Deux cadres nommés par la direction générale;

De désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel
- M<sup>me</sup> Valéry Marquis

Et de nommer la commissaire suivante pour agir comme substitut :

- M<sup>me</sup> Lise Lévesque

#### **19-04-29-260 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 26 mars au 29 avril 2019.

#### **19-04-29-261 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 26 mars au 29 avril 2019.

#### **19-04-29-262 QUESTIONS NOUVELLES**

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- Défi OSEntreprendre tenu à Matane le vendredi 26 avril 2019;
  - Volet Entrepreneuriat étudiant, catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle : le projet lauréat est Fantastique pellicologique, École du Havre–Saint-Rosaire;
  - Volet Entrepreneuriat étudiant, catégorie secondaire 2<sup>e</sup> cycle : le projet lauréat est Orbit 3D, École Paul-Hubert;
- Dossier Suncor à Rimouski – Suivi.

**19-04-29-263 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question n'est soumise.

**19-04-29-264 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

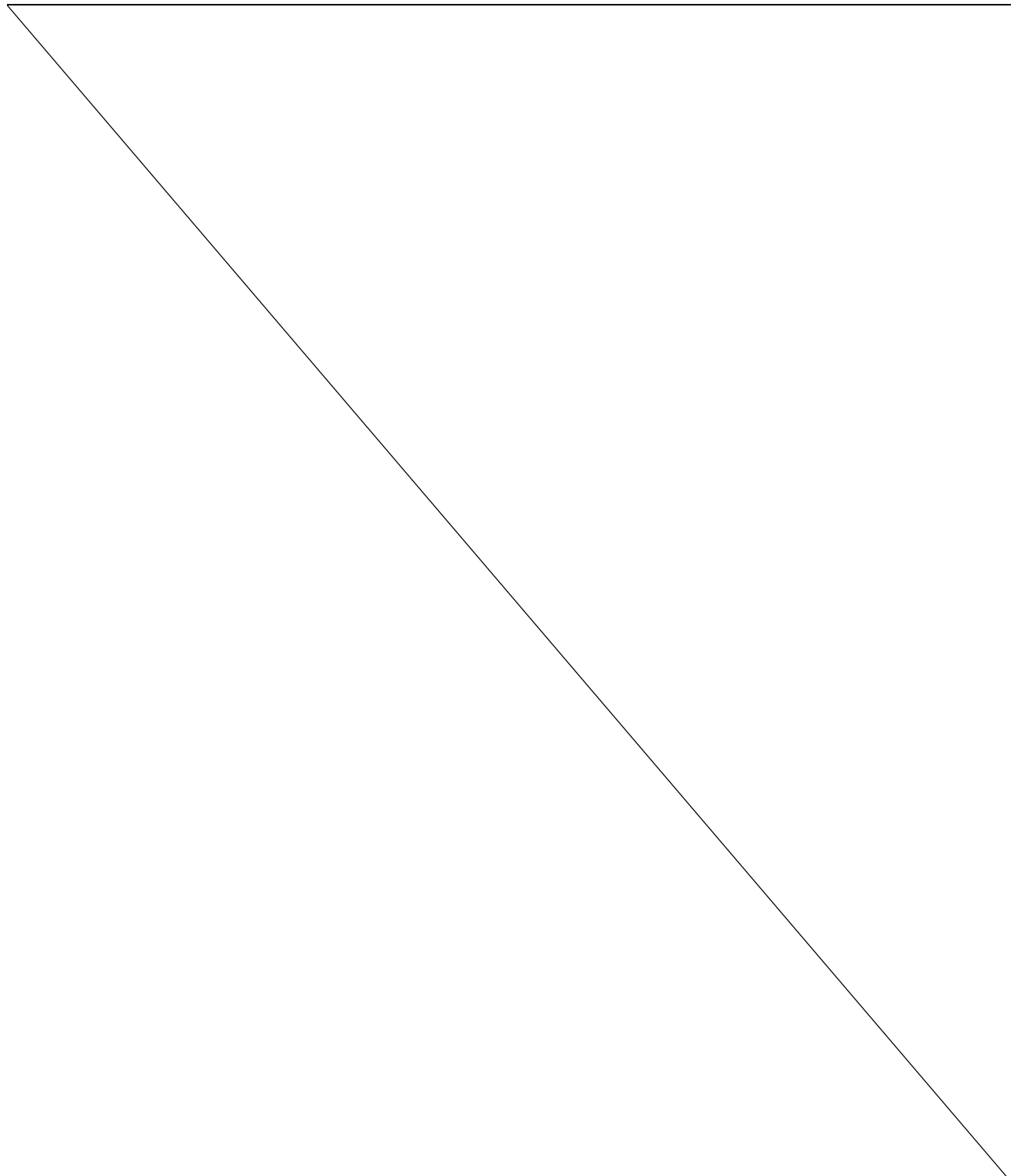
À 21 h 03 il est proposé par M. André Trahan et résolu d'ajourner la présente séance au lundi 13 mai 2019.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE





## *Conseil des commissaires*

*Séance ordinaire du 29 avril 2019*

# INDEX DES RÉOLUTIONS

---

|              |  |
|--------------|--|
| 19-04-29-234 | MOT DU PRÉSIDENT   |
| 19-04-29-235 | PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC  |
| 19-04-29-236 | PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS  |
| 19-04-29-237 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  |
| 19-04-29-238 | PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 MARS 2019 – APPROBATION ET SUIVIS   |
| 19-04-29-239 | HUIS CLOS  |
| 19-04-29-240 | RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE  |
| 19-04-29-241 | CAS DE PERSONNEL   |
| 19-04-29-242 | PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI - CADRE  |
| 19-04-29-243 | COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – NOMINATION  |
| 19-04-29-244 | COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI ET DE LA COLOMBE – NOMINATION   |
| 19-04-29-245 | RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE 2018 AU 28 FÉVRIER 2019 |
| 19-04-29-246 | ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE  |
| 19-04-29-247 | PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2018-2019 (SECTEUR ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET TECHNICIENS EN LOISIR) – MODIFICATION   |
| 19-04-29-248 | RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018-2019 – AVRIL 2019 – ACCEPTATION   |
| 19-04-29-249 | RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES - ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – POUR CONSULTATION  |
| 19-04-29-250 | PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2019-2020, 2020-2021 ET 2021-2022 AMENDÉ – POUR CONSULTATION  |



|              |  |
|--------------|--|
| 19-04-29-251 | CONTRAT D'ACCÈS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE PUBLIC AVEC LA FIRME TELUS – RENOUELEMENT   |
| 19-04-29-252 | MODIFICATION DE L'ACTE DE CESSION D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DU MISTRAL À LA VILLE DE MONT-JOLI – AUTORISATION                               |
| 19-04-29-253 | RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR ADOPTION   |
| 19-04-29-254 | TARIF DU TRANSPORT DU MIDI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020   |
| 19-04-29-255 | CHOIX DES MEMBRES DU JURY POUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE DANS LE PROJET DU LAB-ÉCOLE  |
| 19-04-29-256 | CHOIX DES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE POUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE DANS LE PROJET DU LAB-ÉCOLE  |
| 19-04-29-257 | RÉFECTION DE LA PISCINE PIERRE-HARVEY DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OCTROI DE CONTRAT   |
| 19-04-29-258 | VILLE DE RIMOUSKI – APPUI AUX JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022  |
| 19-04-29-259 | COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTION ADJOINTe D'ÉCOLE ET DU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES – OUVERTURE DE POSTES et FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION |
| 19-04-29-260 | RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE  |
| 19-04-29-261 | RAPPORT DU PRÉSIDENT   |
| 19-04-29-262 | QUESTIONS NOUVELLES  |
| 19-04-29-263 | SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC  |
| 19-04-29-264 | AJOURNEMENT DE LA SÉANCE   |